

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu de la séance
du 21 juin 2021

Etaient présents : M. BOVARD Jean-Marie, M. CATTANEO Thierry, M. CRUZ-MERMY Jean-Jacques, M. DAVID-CRUZ Gérald, M. GRILLET-AUBERT Jacques, M. GUFFROY François-Maxime, M. LEBRASSEUR Fabrice, M. MECCA Jean-Louis .

Etaient absents : M. BLANC Didier, Mme CREPY-BANFIN Audrey, M. CRUZ-MERMY Valéry, Mme GINON Céline (Procuration à M. DAVID-CRUZ Gérald), M. DANIEL Simon, M. TRINCAZ Nicolas et M. VUILLOUD Gilbert.

Monsieur Jean-Louis MECCA a été nommé secrétaire.

Début de séance : 18 H 00

1 – Approbation du compte-rendu du 10 mai 2021

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2 - Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune

Le conseil municipal a pris une délibération de principe pour la coupure de nuit de l'éclairage public suite à l'installation d'horloges ; Les modalités d'application de cette mesure et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation en seront définies par arrêtés municipaux.

3- Constatation de créances éteintes suite à Liquidation Judiciaire et Décision Modificative Budget Principal

Suite à la demande de la trésorerie d'Evian, le conseil municipal a admis en créances éteintes suite à Liquidation Judiciaire les entités et sommes suivantes sur le budget principal :

- NATURE EVASION (Frais de secours, visites expositions) : 1 963,50 €
- MONTAGNE ET LOISIRS EN ABONDANCE (Ski nordique, Taxe de Séjour Forfaitaire) : 794,57 €

.../...

et a voté la Décision Modificative N° 1 suivante au Budget Primitif pour l'ouverture des crédits budgétaires au compte 6542 Créances éteintes :

6542 Créances éteintes + 2 800,00 €
022 Dépenses imprévues - 2 800,00 €

4- Lancement consultation Maîtrise d'Oeuvre réhabilitation de l'ancienne école en mairie et aménagement d'un parking avec aménagement paysager

Le conseil municipal a décidé le lancement de la consultation pour la Maîtrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de l'ancienne école Moynat en mairie et aménagement d'un parking avec démolition d'un bâtiment existant et avec aménagement paysager.

5- Notification cession de droit de bail de FREE MOBILE à On TOWER France SAS

Le conseil municipal a pris note de la notification de la cession du droit au bail de FREE MOBILE à ON TOWER FRANCE pour le site de « La Voraz ».

6- Marché fournitures repas cantine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2021/2022

Monsieur le Maire a rapellé au conseil municipal qu'un appel d'offres a été lancé pour la fournitures des repas ; A la date limite de remise des offres, aucune enveloppe était parvenue ; Par conséquent, en vertu de l'article 2122-2 du code de la commande publique, le conseil municipal a décidé de conclure un marché avec la société TRANSGOURMET.

7- Tarifications cantine scolaire/périscolaire et modifications éventuelles des règlements intérieurs

Le Conseil municipal a fixé pour l'année scolaire 2021/2022 les tarifs des services cantine scolaire/périscolaire comme suit :

TARIFICATION CANTINE SCOLAIRE

Prix du repas	5,30 €
Prix du repas domiciliés Hors Commune	5,90 €
Prix du repas (inscription de J-8 au jour J)	8,00 €

TARIFICATION PERISCOLAIRE

Prix ½ heure midi (13 H 20/13 H 50)	1,60 €
Prix ½ heure midi (13 H 20/13H 50) domiciliés Hors Commune	1,80 €
Prix heure (toute heure commencée est due)	3,20 €
Prix heure (toute heure commencée est due) domiciliés Hors Commune	3,50 €

.../...

Aucune modification n'a été apporté aux règlements intérieurs.

8- Attribution des marchés Neige de culture 2021/2022

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres pour les travaux de neige de culture du domaine skiable du Crêt Béni, le conseil municipal a attribué les lots suivants :

- Lot 2 : TECHNO ALPIN

Montant HT : 638 696,61 €

Montant TTC : 766 435,98 €

- Lot 3 : ENERSOM – 38600 FONTAINE

Montant HT : 59 957,00 €

Montant TTC : 71 948,40 €

Compte-tenu du report des travaux en 2022 et des remarques des soumissionnaires quant à l'évolution du coût de la matière première, le montant de l'offre pouvant être fortement impacté. Le Lot 1 a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation sera faite.

9- Dossier Loi sur l'Eau projet neige de culture 2021/22 : recours gracieux engagé, proposition de devis pour une évaluation environnementale

Monsieur le Maire a rappelé au conseil municipal que suite à l'examen au cas par cas de notre projet par la DREAL estime que celui-ci doit être soumis à évaluation environnementale et que la commune a fait un recours gracieux. Le conseil municipal a validé la proposition de devis complémentaire de TIM INGENIERIE pour l'étude d'impact éventuelle en cas de refus du recours gracieux d'un montant de 10 252,50 € Hors Taxes, T.V.A. en vigueur en sus . Les investigations de relevé faune-flore devant se dérouler sur les 4 saisons.

10 Maîtrise d'oeuvre travaux d'enneigement domaine nordique

Le conseil municipal a accepté la proposition de maîtrise d'oeuvre de TIM INGENIERIE d'un montant de 5 050,00 € HORS TAXES, T.V.A. en vigueur en sus comprenant la prise en compte et la validation du projet de neige de culture nordique, la consultation simplifiée des entreprises, le suivi des travaux et la réception des ouvrages.

11- Proposition de de convention avec la commune de Châtel pour une participation financière séjours à la mer été 2021 pour les enfants de la commune de La Chapelle d'Abondance

Le conseil municipal, suite à la proposition de la commune de Châtel, a validé sa participation financière de 19,00 € par jour par enfant inscrit à l'un des 2 séjours à la mer cet été à VIAS proposés par le centre de loisirs de Châtel.

.../...

12- Questions diverses

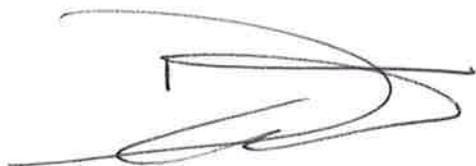
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette année, la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance a fait le choix de candidater au programme des « espaces valléens » 2021-2027. Ce dispositif facilite l'obtention de subventions de l'Europe, de l'État et de la Région, pour les acteurs publics et privés des territoires de montagne qui s'engagent dans une démarche de diversification de leurs activités et une moindre dépendance à l'enneigement. La CCPEVA a fait le choix d'une stratégie de développement d'un « slow tourisme » familial, c'est à dire un tourisme durable, orienté vers la recherche d'authenticité et de nouvelles expériences pour toute la famille.

Le conseil municipal, dans le cadre de ce dispositif « Espaces Valléens » pour un tourisme de montagne diversifié et durable souhaite présenter un projet de parcours zen, un projet de valorisation du patrimoine des mazots savoyards.

11- Demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Le conseil municipal a donné son avis sur les demandes présentées.

Le Maire,
Gérald DAVID-CRUZ



Le secrétaire de séance,
Jean-Louis MECCA

